

Guide pratique de la formation en centre DE CESF



Responsable de la formation : Caroline DEROBECQ- caroline.derobecq@mfr.asso.fr 02 35 34 43 00

Responsable administratif : Laura DARDIGNAC- laura.dardignac@mfr.asso.fr 02 35 34 43 00

 Référente handicap : Sandrine COTTARD- sandrine.grieu@mfr.asso.fr

Heures et configuration hebdomadaire

La formation du Diplôme de Conseiller est mise en place sur le temps d'une année scolaire du mois d'Octobre de l'année en cours au mois de Juillet n+1. Cette formation est organisée sur la semaine :

<i>lundi -mardi-mercredi</i>	<i>temps en milieu professionnel*</i>	<i>21 heures</i>
<i>jeudi-vendredi</i>	<i>organisme de formation</i>	<i>14,25 h</i>

**en fonction du planning de formation*

Cette organisation permet aux stagiaires :

- d'optimiser les temps de travail sur le terrain professionnel,
- de comprendre et d'analyser le fonctionnement de la structure d'accueil.
- d'analyser les caractéristiques et les problématiques du public.

Des séquences à distance s'intègrent certaines semaines, le mercredi, jeudi ou le vendredi à hauteur de 12% du temps de formation en centre.

Conditions matérielles proposées aux stagiaires de la formation continue

Restauration : Coin micro-onde ou possibilité de déjeuner sur place

Cout unitaire repas : 3,80€ TTC

Cout unitaire petit déjeuner : 1,50€ TTC

Hébergement : Selon les possibilités, le centre est en capacité de proposer des places d'hébergement.

Cout de la nuitée : 7,50€ TTC

Cout de la semaine : 70,20 € TTC

Modalités de règlement : Prélèvement. Inscriptions conformément au calendrier prévisionnel.

Pour les apprentis possibilités de prise en charge (OPCO)